



DECISION DU MAIRE

N°D2025-5

Décision autorisant la signature pour l'acquisition, le renouvellement, le renoncement d'une concession ou d'une case dans le cimetière communal de Buhl

Le Maire de la Commune de Buhl

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU les délibérations n°20200610-04 du 10 juin 2020 et n°20200710-07 du 10 juillet 2020, portant délégations d'attributions du conseil municipal au maire ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18 mai 2022, fixant les tarifs des concessions funéraires, columbarium et jardin du souvenir ;

VU les demandes des personnes nommées ci-dessous, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

CONSIDERANT que la Commune de Buhl est propriétaire du cimetière de Buhl ;

ACCORDE

ARTICLE 1 :

DATE	NOM - PRENOM	ADRESSE	Section Tombe Tarif	Durée années	Date d'échéance	Type de concession	Observations
08.04.2024	KOLB née BOUZIDI Sephora	161 rue Florival BUHL	D 59 220 €	15	07.04.2039	Collective	nvelle concession
28.08.2024	PETIT Didier	114 rue Florival BUHL	C 70 220 €	15	27.03.2039	familiale	nvelle concession
10.09.2024	RISSER Patrick	Rue Ste Odile BOLLWILLER	G 141 220 €	15	23.04.2038	familiale	renouvellement
30.09.2024	FILALI Hacène Paul	9 rue des Armagnacs BUHL	A 38/39 440 €	15	01.03.2039	familiale	renouvellement
02.10.2024	LEGGERI Michel	57 rue du Petit Bois 07120 RUONS	G 148 220 €	15	02.08.2039	familiale	renouvellement
04.10.2024	BAUMGART née BRAUNSDORGER Marguerite	2 rue des Archers BUHL	G 145 220 €	15	11.03.2039	familiale	renouvellement
20.10.2024	LONGHINO née PETER Marie- Claude	171 rue Florival BUHL	C 51 220 €	15	23.12.2038	familiale	renouvellement
23.10.2024	BRAUN Thierry	10 rue Emile de Bary GUEBWILLER	E 196 220 €	15	20.04.2039	familiale	renouvellement
30.10.2024	EGEA née DA CONCEICAO Virginie	211 rue de Trécharavu 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE	A 142 220 €	15	05.05.2039	Familiale	renouvellement
14.11.2024	AMBIEHL Serge/MARANZANA Irma	35, rue de la Vallée SCHWEIGHOUSE LAUTENBACH	C 137 220 €	15	20.04.2039	familiale	renouvellement
20.11.2024	BLUNTZER née GEIGER Barbe	23 rue de la Liberté BUHL	G 149/150 440 €	15	14.12.2039	familiale	renouvellement
04.10.2024	BOFF Michèle au nom de RITTER Marie	Maison de retraite Zimmermann ISSENHEIM	G 146/147				renoncement
09.10.2024	RICHE née HERRGOTT Yolande au nom de GLASER Emile/KUBLER Marie	6 Cité Petite Vallée - MUNSTER	G 94				renoncement

ARTICLE 2 :

En cas de contestation, la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune de Buhl et ampliation sera classée dans le fichier répertoriant toutes les concessions et cases.

Buhl, le 20 mars 2025

Le Maire :

Yves COQUELLE



A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the official seal.

Mis en ligne le : 21 mars 2025